



Rapport Bilan Carbone® 2019 – Département de la Vienne



# Synthèse du Rapport Bilan Carbone



*Stimuler l'engagement  
Provoquer le changement*





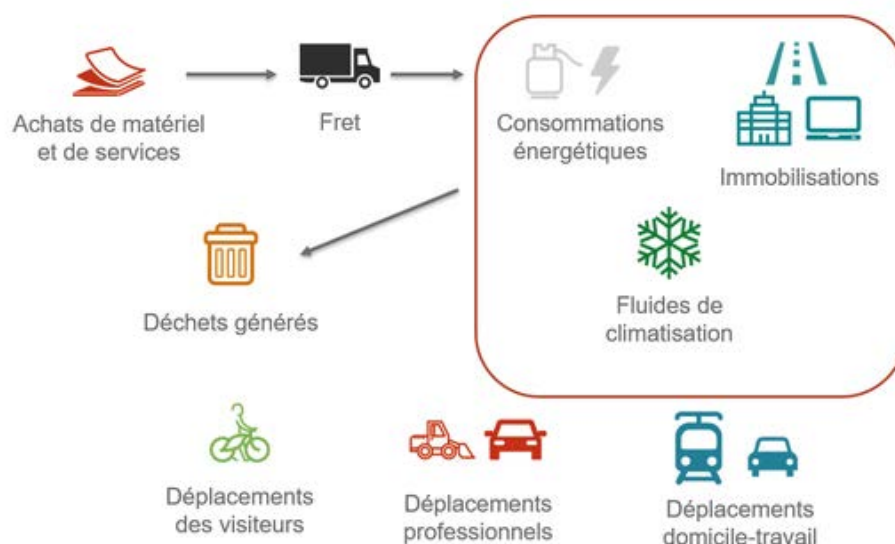
# Synthèse du Rapport Bilan Carbone

Le Conseil Départemental a affirmé sa volonté de contribuer à l'effort collectif face à l'urgence environnementale du changement climatique, pour la biodiversité et la ressource en eau, en adoptant le Plan SEVE (Stratégie et Engagements de la Vienne pour l'Environnement). Ce plan structure pour la période 2020-2025 quatre axes d'intervention :

- La préservation des ressources naturelles et de la qualité de vie dans la Vienne.
- La poursuite par le Département de son implication pour une économie, des emplois et des services publics de proximité économes en carbone.
- La prise en compte du changement climatique dans l'aménagement du territoire.
- La diminution de l'impact environnement du fonctionnement interne du Département.

Afin de faire de SEVE un outil opérationnel de lutte contre le changement climatique, le Département a souhaité réaliser un bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre avec la méthode certifiée Bilan Carbone® de l'ADEME. Les émissions prises en compte dans le Bilan Carbone sont celles liées à l'activité interne du Département, mais aussi celles émises en amont (chez les fournisseurs de produits ou de services) et en aval par les délégations de services publics et les prestataires.

**La réalisation du Bilan Carbone a été confiée au bureau d'étude Ekodev.**



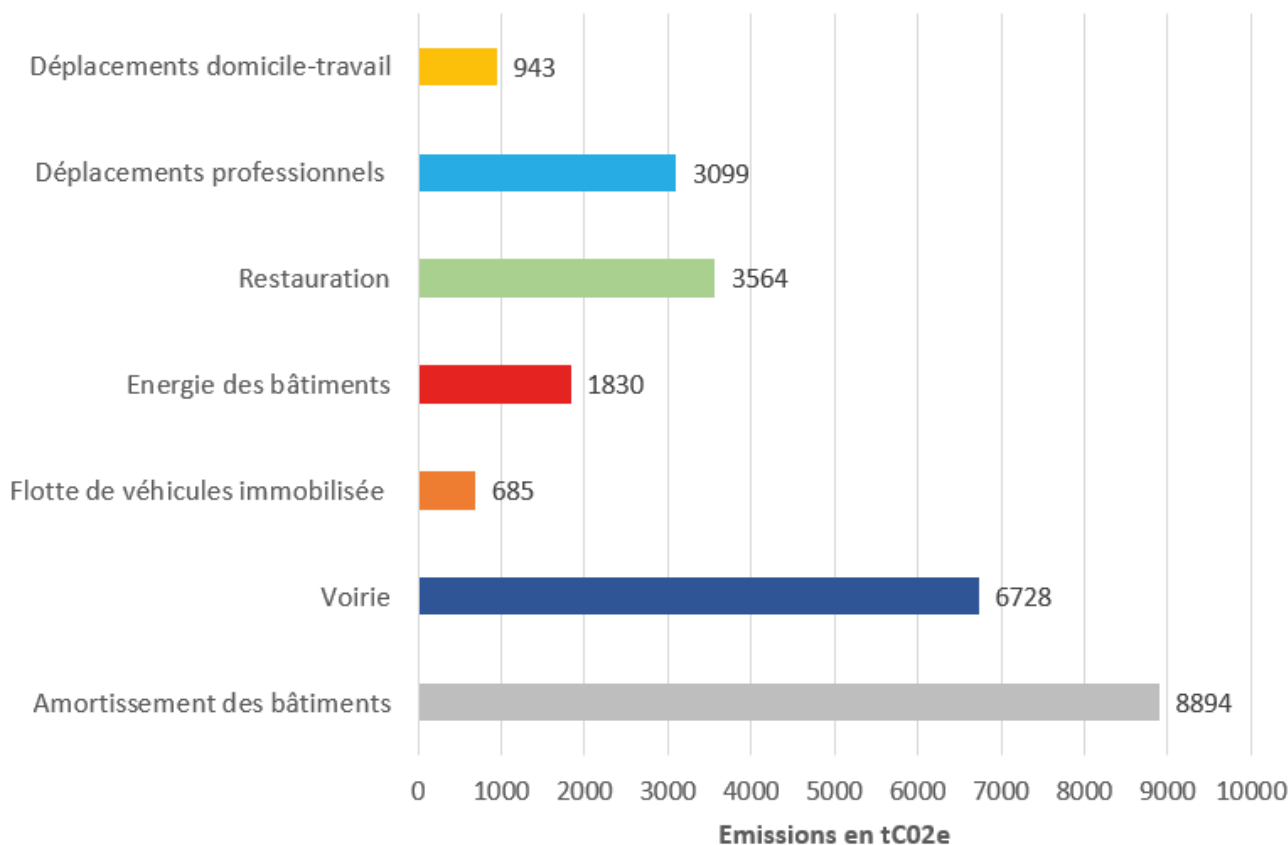
Le but de l'exercice Bilan Carbone® n'est pas de connaître ses émissions au kg de CO<sub>2</sub> près, mais bien d'identifier les activités les plus émettrices de gaz à effet de serre afin de mettre en place des actions de réduction des émissions pertinentes et ciblées.

Les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités du Département de la Vienne pour l'année 2019 sont estimées à **26 700 tonnes** équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e). Afin de l'illustrer, ce total équivaut par exemple à 100 millions de km parcourus en voiture.

# I. Présentation des résultats du Bilan Carbone

La répartition et l'importance relative de chaque poste d'émissions sont représentées dans les graphiques suivants :

**Répartition des principales émissions du département**



**Quatre activités qui génèrent des émissions de gaz à effet de serre :**

## 1 - Les bâtiments

Les bâtiments représentent la première activité émettrice, avec 40% des émissions totales du bilan. Il s'agit ici à 83 % de l'amortissement sur plusieurs années du patrimoine immobilier de 410 000 m<sup>2</sup> du Département qu'il a fallu construire, entretenir et rénover. Il constitue donc un stock qui pèse sur le bilan général mais qu'il sera difficile d'améliorer et réduire. A cette fin, le Département met tout en œuvre pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre au moment de la conception des bâtiments.

L'énergie consommée par les bâtiments représente quant à elle 17% des émissions. Un total de 6,8 millions de kWh de gaz et 5,2 millions de kWh d'électricité ont été consommés par l'ensemble des bâtiments gérés par le Département, dont notamment les collèges.

En termes de gaz à effet de serre, le gaz naturel est l'énergie la plus polluante utilisée par le Département.

## 2 - La voirie

Les réfections de voirie représentent quant à elles 25% des émissions du bilan, du fait notamment de l'utilisation de 130 000 tonnes d'enrobés. Le Département travaille d'ores et déjà

à la réduction de l'impact carbone de ses routes grâce à l'utilisation depuis de nombreuses années de nouvelles techniques telles que les enrobés routiers tièdes ou à froid. Chaque année, 1,4 tCO<sub>2</sub>e est émise par km de routes gérées par le Département pour les matériaux nécessaires à son entretien. Grâce à l'utilisation de ces différents types d'enrobés, 400 tCO<sub>2</sub>e ont ainsi pu être évitées, soit une baisse de 6%.

### 3 - Les déplacements

Les déplacements regroupent les déplacements réalisés dans le cadre du travail, les déplacements entre le domicile et le lieu de travail des agents ainsi que les déplacements des visiteurs. Ils représentent 16% des émissions totales du Département.

Les déplacements professionnels représentent 73% des émissions liées aux déplacements.

#### LES CHIFFRES CLÉS SONT :

- **500 000 litres de carburant** utilisés dans le cadre de travaux de voirie et d'entretien des espaces verts,



- **58 000 litres de carburant** utilisés par les véhicules de la flotte du Département (hors véhicules liés aux activités de voirie et d'entretien des espaces verts)

- **6 000 000 de km** parcourus dans le cadre du transport des personnes en situation de handicap et par les assistants familiaux.



L'ensemble des déplacements professionnels et domicile-travail des agents représente au total 3,5 tCO<sub>2</sub>e par agent alors que la moyenne nationale tous déplacements confondus est d'environ 2 tCO<sub>2</sub>e par français. L'intégration des consommations de carburant des engins de chantier ainsi que les consommations liées aux actions sociales du Département est la principale cause de ce chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale. L'activité du Département est par conséquent fortement dépendante des déplacements réalisés, qui constitue un axe important de réduction des émissions à développer.

### 4 - L'alimentation

L'alimentation représente 13% des émissions totales du Département. 97% des émissions du poste de l'alimentation provient des 1 700 000 repas servis par le Département dans les cantines des collèges. 45 000 repas ont quant à eux été servis dans les restaurants de service du Département.

Agrilocal86, en développant les circuits courts et réduisant ainsi la distance de transport des aliments, contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ce poste. Les émissions évitées grâce à Agrilocal86 n'ont pas été intégrées à ce bilan. En France, les transports de marchandises représentent 20% des émissions liées à l'alimentation. Soutenir le développement d'une agriculture locale telle que Agrilocal86 permet de participer à la réduction des émissions sur le territoire de la Vienne.



## II. Les actions identifiées dans SEVE pour réduire l'empreinte carbone du Département

Le diagnostic a mis en évidence les principales activités générant des émissions de gaz à effet serre, et a par conséquent permis d'identifier les enjeux prioritaires de réduction des émissions pour le Département. A partir de ces enjeux, des actions ont été élaborées avec une large concertation interne dans l'objectif de réduire significativement l'empreinte carbone du Département.



Un important travail de mise à jour de SEVE a permis de l'enrichir et de le rendre plus opérationnel dans l'objectif de réduire l'empreinte carbone du Département. Les fiches SEVE ont toutes été assorties d'indicateurs de suivi et de performance permettant de renforcer la dynamique interne du Département et de créer des synergies. Des éléments et objectifs relatifs aux émissions de gaz à effet de serre ont été intégrés au sein des fiches lorsque cela était pertinent.

Grâce aux éléments issus du bilan et aux informations remontées du terrain, le Département a identifié 7 actions comme les plus pertinentes pour réduire son Bilan Carbone.

Ces actions sont les suivantes :

- **"Expérimenter une opération pilote environnementale pour le collège de Mirebeau"** a pour objectif principal de garantir un niveau de performance énergétique et environnementale élevé des bâtiments et collèges futurs en intégrant dès la programmation ces conditions.



*Panneau photovoltaïque et aménagements du collège Joséphine Baker à Vouneuil-Sous-Biard performant en environnement.*

- **"Améliorer le suivi et la performance énergétique des bâtiments départementaux et des collèges"** en proposant aux collèges volontaires un suivi de leur consommations énergétiques et en eau dans une logique d'accompagnement pour réaliser des économies de ressources. Cette action a pour objectif principal la réduction des consommations énergétiques et environnementales des bâtiments et collèges déjà existants.



*Sensibilisation des agents au vélo électrique en juin 2021*

- **"Décarboner et optimiser les déplacements des agents"**, intègre à la fois le renouvellement pour une flotte du Département bas carbone ainsi que le développement de pratiques alternatives de mobilité visant à réduire les émissions générées par les déplacements professionnels et domicile-travail des agents du Département.

- **"Développer l'écomobilité dans les politiques sociales"**, a pour objectif d'allier transition écologique et inclusion en optimisant les ressources et les déplacements quand c'est possible dont les assistants familiaux qui sont amenés à se déplacer régulièrement. Cette démarche sera construite en concertation avec les personnes concernées et avec l'objectif prioritaire du bien-être des enfants.
- **"Engager la Technopôle du Futuroscope dans une démarche globale de développement durable"**, est un projet de long terme visant à renforcer la dimension environnementale sur le site 200 hectares de la Technopôle où 10 000 salariés travaillent. Une approche globale est souhaitée en passant par la protection et le renforcement de la biodiversité, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables, l'alimentation durable par le développement des circuits courts dans la restauration collective via Agrilocal86, la gestion et la valorisation des déchets, la rénovation énergétique des bâtiments, la gestion des eaux pluviales et la mobilité bas carbone..
- **"Valoriser la démarche environnementale des événements culturels et sportifs"**, qui se concrétisera par l'élaboration d'une charte pour des évènements écoresponsables diffusée en interne ainsi qu'aux partenaires des évènementiels. L'enjeu principal est d'apporter une solution de mobilité aux participants des événements organisés par le Département afin de réduire leur impact carbone.
- **"Développer la route durable"** en poursuivant les efforts réalisés pour choisir des techniques alternatives (enrobés coulés à froid) permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'impact environnemental lors de la création et l'entretien de routes départementales. Cette action bien que déjà entamée est de forte importance dans la mesure où la voirie constitue le premier poste d'émission du bilan carbone.



*Chantier routier à fort taux de recyclage en 2019 sur la RD61.*



Cet exercice permet également au Département d'améliorer son reporting en se dotant d'un outil de suivi complet afin de piloter précisément la mise en place de ses actions et de mesurer ses effets dans le temps, pour une meilleure efficacité environnementale.



## Département de la Vienne

Direction de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement  
TELEPORT 1 AROBASE 3 - AVENUE DU FUTUROSCOPE  
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

■ [lavienne86.fr](http://lavienne86.fr)



*Stimuler l'engagement  
Provoquer le changement*

